



USAID | **MAROC**
DU PEUPLE AMERICAIN



Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture
du Développement Rural
et des Pêches Maritimes

Agriculture & Agrobusiness Intégrés

FILIERE DES CAPRES

Note de Synthèse

Chemonics International, Inc.
Contract No. 608-M-00-05-00043-01

Submitted to:
USAID/Morocco Mission
U.S. Agency for International Development

SEPTEMBRE 2005

Ce rapport a été préparé à l'intention de l'Agence Américaine pour le Développement International. Il a été élaboré par Chemonics International, Inc.

FILIERE DES CAPRES

Note de Synthèse

Septembre 2005

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur. Elles ne reflètent pas obligatoirement les points de vue de l'Agence Américaine pour le Développement International, ni ceux du Gouvernement américain.

1. Importance socio-économique de la filière

La filière des câpres est l'une des filières de produits agricoles non cultivés les plus importantes au Maroc. Elle s'est mis en place dès le début des années 20 avec la région de Fès et n'a cessé, depuis lors, de s'agrandir verticalement et horizontalement. Elle compte actuellement cinq types d'opérateurs travaillant dans la production, la collecte, la commercialisation, la transformation et l'exportation. Les producteurs sont soit des agriculteurs qui cultivent le câprier sur des petites parcelles aux alentours des villages (cas de Fes, Taounate, Karia) soit des collecteurs qui exploitent les parcours forestiers qui abritent les peuplements naturels du câprier (cas de Safi, Marrakech, Ourzazate etc.). La culture (et ou l'exploitation) du câprier joue un rôle prépondérant dans l'économie agricole des zones marginales dans les provinces de Fès, Taounate, Marrakech et Safi. Elle offre des milliers de journées de travail pour les populations rurales dans ces régions et constitue l'une des activités agricoles génératrices de revenus les plus importantes en zone Bour. La transformation des câpres régénère également des emplois dans les principales villes industrielles (Fès, Meknès, Casa et Marrakech). Sur le plan macro-économique, l'exportation des câpres constitue une source de devise importante pour le pays ; les exportations réalisées en 2003 (11 000 tonnes) ont généré 260 millions de Dirhams, soit 12% de la valeur des exportations des produits agro-alimentaires d'origine végétale. Le Maroc occupe, à ce titre, depuis plusieurs années le rang du premier producteur-exportateur des câpres dans le monde.

2. Production

On estime la production des câpres au Maroc à quelque 14000 tonnes par an. La majorité (70%) provient des deux provinces Fes et Taounate, le reste provient de la région de Safi (environ 20%) et Marrakech (10%). Le produit commercialisé, appelé **câpre**, est le bouton floral récolté avant l'ouverture des pétales. Il est d'autant plus apprécié que sa taille est petite. En plus des boutons floraux, on exploite depuis quelques années les fruits immatures appelés **caperons**. Les plus appréciés sont ceux d'une taille moyenne avec des graines non mures. Câpres et caperons sont conservés de la même manière. La production primaire provient essentiellement des collectes effectuées sur des sites naturels. La culture du câprier proprement dite est rare, quand elle existe, elle se fait d'une façon traditionnelle sans apport d'intrants de quelque nature que ce soit. Elle est ainsi pratiquement biologique mais non certifiée, excepté pour quelques hectares dans la région de Taza.

3. Transformation

Il ne s'agit pas réellement d'une transformation mais d'un traitement à la saumure pour faire mûrir les câpres. Pour arriver à cet objectif, le produit subit d'abord une série d'opérations qui consistent à le débarrasser des corps étrangers et à le standardiser de point de vue calibre. Le procédé de transformation est simple et bien maîtrisé par les unités industrielles marocaines. On en compte une dizaine localisées à Fès (4), Casa (1), Meknès (1) et Marrakech (2). Certains sont spécialisés dans les câpres. D'autres traitent aussi bien les câpres que les olives et autres conserves végétales. Les transformateurs sont eux même des exportateurs qui commercialisent 80% de leurs production en vrac auprès d'usines européennes notamment en France, en Espagne et en Italie

4. Exportation

Plus de 98% de la production nationale est destinée à l'exportation vers l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et le Japon. Le marché européen absorbe à lui seul 80% de la production nationale. Les exportations réalisées en 2003 (11 000 tonnes) ont généré 260 millions de Dirhams, soit 12% de la valeur des exportations des produits agro-alimentaires d'origine végétale. L'exportation se fait sur 38 pays à travers le monde mais les principaux clients du Maroc sont la France, l'Espagne et l'Italie. A partir de ces trois pays, les câpres et caperons marocains, importés en vrac, sont re-emballés et conditionnés pour être réexportés sur d'autres destinations avec d'autres étiquettes et d'autres labels. La consommation nationale est très faible, seule une fraction (moins de 2%) de la production nationale est écoulée sur le marché national au niveau des épiciers et dans les grandes surfaces.

A l'échelle nationale, les circuits de commercialisation font intervenir quatre types d'opérateurs : **les producteurs, les intermédiaires, les commissionnaires et les transformateurs**. Les principaux centres de commerce des câpres se trouvent dans les villes de Taounate, Karia, Fès, Safi et Marrakech. Selon le type de produit commercialisé on peut distinguer deux types de circuits de commercialisation ; un pour les câpres fraîches et l'autre pour les câpres salées. Dans ce dernier cas, la saumure, et parfois le conditionnement, se font par les agriculteurs eux mêmes.

Les principales transactions se font au niveau des souks et des centres de collecte. Dans les provinces de Taounate et Karia il existe 10 souks hebdomadaires et 3 centres de collectes. Il est à préciser que l'achat auprès des agriculteurs se fait en vrac sans distinction aucune ni entre câpres et caperons ni entre calibres. Les prix maximaux sont offerts aux lots contenant moins de caperons et plus de câpres surtout si elles sont de petites ou moyennes tailles.

5. Organisation professionnelle

D'un point de vue professionnel la filière des câpres est caractérisée par un contraste frappant entre l'amont et l'aval. En effet, les industriels sont assez bien organisés à travers la FICOPAM et l'Association des Exportateurs de Câpres (AEC). A l'amont, les producteurs ne disposent par contre d'aucune structure professionnelle susceptible de les aider à améliorer leur productivité et d'instaurer des systèmes de gestion de qualité au niveau des exploitations. Les commerçants qui font l'interface entre les producteurs et les industriels ne font partie, eux aussi, d'aucune structure organisationnelle. Néanmoins, nombreux d'entre eux qui représente informellement les industriels.

6. Analyse SWOT

Force de la filière

- la position du leader mondial qu'occupe le Maroc est certainement un atout qu'il convient de défendre et maintenir ;
- Les câpres marocaines jouissent d'une renommée internationale ;
- La richesse de la flore spontanée marocaine : on compte au Maroc au moins quatre espèces du câprier avec plusieurs écotypes ;
- Le faible coût de production reste un atout majeur dans toutes les zones de production ;

Faiblesses

- L'absence d'une stratégie nationale visant la promotion du secteur et l'assistance des opérateurs (producteurs et transformateurs) ;
- Le Maroc continue à exporter plus de 80% de sa production en vrac, sachant que les prix de vente à l'exportation varient du simple au double en passant du vrac à des emballages soignés.
- L'absence de systèmes de traçabilité à l'amont comme à l'aval de la filière ;
- La dépendance en grande partie de peuplements spontanés non cultivés et la rareté des plantations organisées à base de variétés et clones sélectionnées ;
- l'absence d'organisation professionnelle à l'amont de la filière ;
- le manque d'encadrement technique pour les producteurs qui s'adonnent à la domestication de la culture.

Opportunités

- le marché mondial des câpres reste prometteur malgré la chute des prix occasionnelle enregistrée pendant ces dernières années ;
- le coût de production au Maroc est faible, ce qui confère au Maroc un avantage compétitif ;
- l'instauration d'un système de traçabilité à l'amont comme à l'aval est devenue une propriété afin d'assurer la qualité et de maintenir le Maroc dans sa position de leader mondial ;
- La nécessité de développer le marché national qui n'absorbe que 2% de la production nationale ;
- La nécessité d'un programme national pour la recherche et le développement de variétés locales et de nouveaux produits à base de câpres et caprons ;
- La possibilité d'enclencher une dynamique de certification biologique (et/ou biodynamique) dans le court terme ;
- La possibilité de profiter des mesures incitatives lancées par le Gouvernement dans le cadre de l'INDH.